déi Lénk

Elections 2018: Questionnaire FEDUSE/CGFP

Partie A : Prinzipiell

Pour déi Lénk, **le système éducatif doit être à la base d'une société juste et émancipatrice.**
Différentes études européennes mettent en garde contre le décrochage scolaire au Luxembourg, en hausse depuis 2009 (en 2015, 13,5% de jeunes ont quitté l'enseignement secondaire supérieur vers l'âge de 16-17 ans). Parmi eux, plus de garçons que de filles et plus de jeunes issus de l'immigration et de milieux sociaux défavorisés. Cette population est davantage exposée à l'échec scolaire et au chômage, car l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat de fin d'études secondaires reste malgré sa dévalorisation continue une clé d'accès aux études supérieures et à de meilleures perspectives d'emploi dans le cadre de la formation professionnelle.
Les dernières réformes de l'enseignement fondamental et secondaire n'ont pas su réparer le tort que fait l'orientation précoce en différentes voies scolaires. Les élèves sont généralement orientés vers l'enseignement secondaire général ou le régime modulaire en fonction de leurs « mauvais » résultats scolaires. Ce système de filtration sociale institue la dévalorisation de la formation professionnelle. Il impose une voie scolaire aux jeunes, déterminant ainsi précocement et en grande partie leur avenir tout entier. Force est de constater que les conditions de l'enseignement professionnel auquel auront droit les élèves écartés au préalable des filières de l'enseignement classique ou secondaire général se sont considérablement dégradées depuis la réforme de 2009, menant à des lacunes évidentes chez les ressortissant.es de ce parcours. En témoigne un taux de réussite décroissant dans le cadre du DAP (diplôme d'aptitude professionnelle).
Quant aux réformes récentes de l'enseignement secondaire, elles donnent le coup d'envoi à la privatisation de l'école publique. De plus en plus de grandes entreprises privées sont chargées de la construction de nouvelles écoles (p.ex. lycée technique de Bonnevoie) ou de la conception des manuels et programmes scolaires. En l'occurrence, certains lycées à Luxembourg achètent des manuels et des programmes d'enseignement auprès de multinationales étrangères, d'autres leur licence d'enseignement et le contenu des examens pour le baccalauréat international. La privatisation de l'école publique est une tendance très dangereuse qui a beaucoup gagné en vitesse sous le gouvernement sortant.
L'extension de l'autonomie scolaire introduite par la réforme de l'enseignement secondaire de 2016 est une mesure contraignante qui force les établissements scolaires de rentrer dans une logique concurrentielle qui ouvre la voie à la marchandisation du savoir et le management de la production de la connaissance.
Si les réformes récentes insistent sur l'enseignement plurilingue, comme clef de voûte de l'inclusion sociale, du vivre-ensemble et de la réussite professionnelle, il n'est pas moins un argument de vente pour l'attractivité de la place financière ou une enseigne du « nation-branding ». Pour que le multilinguisme puisse être une compétence particulière, tous les moyens nécessaires devraient être investis dans l'apprentissage plurilingue et faire l'objet d'une formation adéquate pour le personnel éducatif et enseignant. Or, la pénurie actuelle d'enseigant.e.s témoigne d'une politique scolaire fallacieuse qui ne répond pas aux besoins en investissements massifs, pour garantir des conditions convenables d'enseignement et d'apprentissage aux élèves et enseignant.e.s. Provoquée par un

ensemble de nouvelles mesures réussissant toutes à rendre la carrière d'enseignant.e rebutante, la réduction massive de postulant.e.s au concours d'enseignant.e a pu avoir lieu en quelques années seulement.
L'école doit avoir une fonction émancipatrice tout en garantissant l'accès à un métier. Elle doit apprendre le vivre-ensemble et le respect d'autrui, permettre d'acquérir des capacités sociales de communication et de présentation de soi tout autant que des compétences techniques et une culture générale. Pendant trop longtemps l'école a abandonné son rôle fédérateur d'assurer l'égalité des chances et de constituer un ascenseur social vers une société plus juste. Au contraire, au cours des 30 dernières années, elle n'a fait qu'encourager ou empirer les inégalités existantes, encourageant la reproduction sociale qui maintient un ordre social fortement hiérarchisé.

Partie B : Schoul a Schüler

1-4. dé Lénk veut défendre et renforcer l'école publique, face à la menace de la privatisation, par :

l'opposition à l'autonomie scolaire, telle que définie par la réforme de l'enseignement secondaire de 2016. Nous prônons par contre une plus grande autonomie de décision de la communauté scolaire (donc des enseignants, des parents et des élèves) ;

le rejet du «plan de développement scolaire» et de la gestion par objectifs poussant à la mise en concurrence des différents lycées, par la comparaison et le contrôle de leur performance ;

le rejet du « profil des lycées » en tant qu'outil de spécialisation des lycées, faisant éclater l'harmonisation des diplômes de l'enseignement secondaire et hiérarchisant les écoles en fonction de l'attractivité de leur offre scolaire ;

la diversification de l'offre scolaire dans tous les établissements de l'enseignement secondaire, au lieu de compter sur la variété des profils de lycée pour créer cette offre ;

la garantie d'une autonomie dans le développement de méthodes pédagogiques d'enseignement pour les écoles publiques, permettant à chaque école de s'adapter au mieux aux besoins différenciés de sa population d'élèves ;

la limitation de l'offre de formation internationale à des enfants de parents étrangers qui ne résident que temporairement au Luxembourg pour des raisons professionnelles et aux élèves nouveaux-arrivants ne maîtrisant pas la langue luxembourgeoise ;

le recours à une offre publique de programmes de formation internationaux pour éviter l'infiltration d'entreprises privées de formation dans l'organisation de l'école publique ;

le subventionnement exclusivement public des écoles, comme seul garant d'une autonomie financière -->(**lien avec la question 10**) ;

l'opposition catégorique au recours aux PPP pour la construction de nouvelles infrastructures ;

5. La création de la fonction de directeur administratiif risque d'être un moyen supplémentaire pour le MEN de faire progresser l'autonomie administrative des lycées . Nous rejetons cette idée. Cela aussi parce que d'ores et déjà, le directeur d'un lycée peut se faire assister au niveau administratif par le directeur adjoint et les chargés de direction.

6. C'est malheureusement un phénomène de société qui ne se limite pas au domaine de l'école publique. Le MEN et les directions des lycées devront soutenir les enseignants.

7. La formation professionnelle, telle qu'elle existe actuellement dans le système scolaire, doit être réformée, notamment par :

l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans le cycle inférieur ;

l'instauration de filières en allemand et en français, afin de renforcer les compétences langagières des élèves ;

la mise en place d'un rattrapage intensif qui tienne compte des véritables lacunes des élèves, leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires au cours d'une période allongée ;

l'introduction d'une année de formation à plein temps pour toutes les formations DAP/CCP en 10e avant de passer dans le régime concomitant (école/entreprise), sauf pour le régime de l'apprentissage adulte ;

la réintroduction de l'enseignement des langues et des mathématiques en 10e et 11e pour les techniciens afin d'acquérir un niveau permettant l'accès aux études supérieures **(--> Q17)**;

l'abandon du système des modules préparatoires et le retour à un accès automatique des techniciens aux études supérieures après l'obtention du diplôme de 13e (**--> Q17)**;

la mise en valeur de l'artisanat dans le contexte de la promotion de l'économie sociale et solidaire et des modes de production durables et écologiquement responsables ;

la création d'emplois et de nouveaux débouchés de la formation professionnelle dans le cadre de l'économie solidaire et circulaire et le domaine de l'informatique en accord avec l'expansion de la digitalisation de l'économie ;

l'encouragement des entreprises à proposer suffisamment de places d'apprentis, par une taxe professionnelle pour les récalcitrants ;

l'adaptation des matières de l'enseignement général selon les besoins spécifiques des différentes formations. Ainsi par exemple l'enseignement des mathématiques ferait sens dans nombre de formations du technicien;

une remise en cause de l'enseignement par modules qui tend à diviser les élèves en groupes de compétences et s'oppose à un enseignement inclusif ;

la redéfinition de l'évaluation par compétences en s'écartant d'une définition utilitariste des compétences en vigueur et relancer la discussion sur la pertinence du projet intégré final par rapport à l'examen national ;

la concertation régulière du Ministre compétent avec les enseignants et leurs syndicats afin de prévenir et de traiter les problèmes les plus urgents.

8. Le taux d'échec élevé est le résultat des injustices au sein de la société, qui ne sont pas contrebalancées par l'école publique actuelle. Puisqu'on n'arrive pas à construire une école publique performante et humaniste au Luxembourg du jour au lendemain, il s'agit dès à présent de commencer à la définir et à poser des jalons conséquents dans ce sens. Ainsi:

— il faut éviter de voiler les problèmes en drainant les élèves par le système jusqu'au point de non retour, mais au contraire soutenir systématiquement tous les enfants dès l'éducation précoce en vue de développer au maximum leurs aptitudes, au lieu de pratiquer une orientation par l'échec et offrir un soutien éducatif dans les familles en difficulté;

— il faut prendre à bras le corps le problème des langues – qui est crucial au Luxembourg - ; maintenir le multilinguisme à son niveau élevé actuel, qui constitue un atout indéniable tant personnel qu'économique; promouvoir la langue luxembourgeoise comme langue de communication commune dans toutes les structures pré- et parascolaires; discuter à fond la hiérarchie entre le français et l'allemand et l'approche des langues véhiculaires; adapter la didactique et les manuels scolaires à la situation linguistique particulière du pays; garder à l'esprit

l'importance de la langue écrite (pour lire, pour comprendre, pour se développer intellectuellement il faut mettre à la disposition de l'école publique les moyens nécessaires et voir ce qui est faisable !);

– il ne faut pas ne pas demander l'impossible et bien peser les mesures, ensemble avec le personnel qui doit les mettre en oeuvre et ses syndicats (contrairement à ce qui s'est passé lors des deux législatures passées);
– il faut faire participer les élèves et les parents au sein des établissements tout en veillant à une représentation de toutes les catégories sociales.

9. Le MEN devra augmenter son seuil de tolérance afin de maintenir des offres stables à long terme dans les lycées régionaux.

10. cf. réponse à la question 1.

11. L'élève devra disposer de certains choix, mais ces choix devront être fonction de la section. Accorder aux élèves une liberté de choix trop grande risque de réduire fortement leurs moyens d'accès à la poursuite des études et complique outre mesure l'organisation des lycées.

12. L'orientation scolaire peut certainement être améliorée en ce sens que l'élève doit être mieux informé des choix possibles. Il faut pourtant éviter de présenter l'orientation scolaire et professionnelle comme une recette magique pour faire face à l'échec scolaire au Luxembourg, auquel sont confrontés surtout les jeunes issus de milieux socio-économiquement défavorisés. Sous les conditions actuelles (perte de vitesse et abandon scolaire dès leur plus jeune âge de nombreux enfants issus de milieux défavorisés ; forte hiérarchisation des formations), l'orientation prend plutôt la forme d'un « choix » négatif ; les possibilités de formation et d'emploi se réduisant comme peau de chagrin au fur et à mesure qu'on descend dans les performances évaluées et dans la hiérarchie scolaire. Il faut en conclure qu'une meilleure orientation passe en premier lieu par une meilleure égalité des chances.

13. déi Lénk veut développer à moyen et long terme le concept d'une « école pour tous » basée sur le modèle inclusif du « tronc commun ». Dans le cadre de l'école de tronc commun, les élèves étudient ensemble dès le premier cycle jusqu'au terme de l'obligation scolaire (16 ans) sans être séparés en fonction de leurs performances. Chaque cycle comprend une période de deux ans par groupe d'élèves, à la suite desquels les élèves évoluent vers le cycle suivant. Les méthodes d'enseignement se définissent en fonction des besoins des différents élèves, permettant un accompagnement plus spécifique adapté au rythme d'apprentissage de chaque élève. Elles requièrent une augmentation des effectifs, donc plus de personnel enseignant (un « team ») présent au sein d'une même classe, où les élèves sont répartis en plusieurs groupes selon des critères favorisant la mixité sociale et l'entraide, permettant à tout le monde d'évoluer.

14. Nous pensons que le MEN et les directions des lycées doivent traiter les enseignants comme des acteurs responsables et non comme des exécutants passifs; ne pas leur demander l'impossible; reconnaître leurs efforts à leur juste valeur et mettre aussi en avant les succès obtenus. Cela contribuerait certainement à rendre la profession enseignante plus attrayante. Aux yeux de déi Lénk,

la gestion par objectifs, le système d'appréciation des écoles et des enseignants et la hiérarchisation des carrières sont opposés à cet esprit :

- la gestion par objectifs procède d'une logique de résultats quantifiables tout à fait inadaptée à l'enseignement et promeut une bureaucratisation inutile et même nuisible;
- le manque de critères objectifs rend impossible une appréciation juste à la fois des écoles et des enseignants et favorise la mise en concurrence des enseignants et des établissements scolaires;
- les élèments d'hiérarchisation des carrières enseignantes contenus dans le projet sont nuisibles au travail en équipe nourrissent la flagornerie.

Nous soutenons une plus forte implication de la communauté scolaire au sein des lycées et une implication des syndicats des enseignants, des représentations de parents d'élèves et des élèves dans la gestation des lois et règlements, et cela dès l'étape de l'avant-projet.

15. déi Lénk reste très sceptique face à l'approche par compétences et l'évaluation qui s'y attache. Il s'agit là d'une idéologie provenant des entreprises privées, qui ne convient guère à l'enseignement. Et comme toute notion qui devient une sorte de mode, elle conduit dans la pratique politique à des simplifications, à une nouvelle routine dans la pratique pédagogique et à des méthodes d'évaluation inutilement complexes et bureaucratiques. Alors qu'en théorie, l'enseignement par compétences devrait rompre avec le « découpage des tâches d'apprentissage » (Crahay), on constate en pratique un fractionnement contraire à une conception intégrative et compréhensive des connaissances et des compétences qui alourdissent inutilement l'évaluation. Ainsi l'évaluation prend de plus en plus de temps par rapport à la planification des cours, sans que ce temps soit proportionnel à l'utilité pédagogique. Enfin, au lieu de favoriser la coopération parents-enseignants, les nouvelles méthodes d'évaluation tendent à créer une distance supplémentaire par les efforts nécessaires à l'explication et la compréhension de bulletins-bilans sophistiqués. Les "bilans" manquent de transparence et ils sont incompréhensibles pour les élèves et leurs parents.

16. Oui; nous préconisons un retour à une notation simple et transparente. Cela n'empêche pas l'établissement de bilans réguliers rapportant la situation particulière de l'élève, basés sur les ressources et non les déficits de l'élève, dans le but de développer des objectifs d'apprentissage individualisés et des mesures de soutien adaptées ancrés dans la communauté d'apprentissage ;

17. Voir la réponse à la question no 7

18+19.

a. Dans l'enseignement postfondamental, nous voulons maintenir la diversité linguistique au niveau élevé actuel, c'est une force indéniable sur le plan personnel, culturel, social et économique. Nous pensons néanmoins qu'il ne faut pas nécessairement enseigner à tout élève les tois langues allemande, française et anglaise à un même niveau. Dans l'ES classique supérieur, on pourra viser 2 langues fortes et dans l'ESG viser au moins une langue forte, l'anglais étant maintenu comme langue étrangère pour tous les élèves.

Une discussioun ouverte autour de l'enseignement des langues n'a pas encore eu lieu. Cette discussion fondamentale s'impose dès le début de la prochaine législature. Elle devra porter sur la hiérarchie entre le français et l'allemand, le rôle de la langue luxembourgeoise et le concept des langues véhiculaires. Il faudra y inclure aussi la question de l'adaptation de la didactique à la situation linguistique nationale particulière.

b. La connaissance de la littérature luxembourgeoise – dans les trois langues- devra faire partie du programme officiel du Lycée, en relation avec l'histoire politique,sociale et culturelle du pays.

c. Au secondaire, l’utilisation, dans un bon équilibre, du français et de l’allemand comme langues véhiculaires favorisera de bonnes connaissances dans les deux langues. Mais il faudra adapter le niveau linguistique des livres, des matériaux et des cours aux capacités de compréhension et d’expression des enfants et des jeunes. On ne pourra pas se contenter de l’importation pure et simple de livres scolaires étrangers.

20. Oui

21. Oui

C)

1. + 2.- Nous prônons une implication des syndicats des enseignants dans la gestation des lois et règlements, et cela dès l'étape de l'avant-projet.

3. à 6. En principe oui; ces points ne figurent néanmoins pas dans notre programme.
La mesure de réduction des 25 % des indemnités des commissions nous paraît particulièrement néfaste, puisque ce sont précisément les enseignants très engagées qui sont lésés. déi Lénk agiront dans le sens d'une abolition du règlement du 21 juin 2013 et d'un rétablissement de l'ancien tarif.

7. Question devenue sans objet.

8. Nous ne savons pasrépondre pour l'instant à cette question.

9. + 10. Non ! Nous pensons qu'il faudra revoir la méthode de recrutement actuelle, notamment en fixant des objectifs cohérents pour les épreuves du concours dans les différentes branches et en rendant le concours plus transparent, tant au niveau de la composition des jurys que de la motivation des décisions. Afin d'accroître le nombre de candidats au concours, le MENFP devrait lancer une campagne de recrutement, particulièrement via une meilleure sensibilisation des lycéens et des étudiants !
Il faudrait prendre en compte notamment les qualités relationnelles des candidats. Il faut considérer néanmoins qu'il est difficile d'établir des critères dans ce domaineet qu'on risque de glisser vers des appréciations qui manquent d'objectivité. Un entretien serait utile pour élucider le potentiel communicatif et pédagogique indispensable à l'exercice du métier.

11. A notre avis, tous les professeurs doivent maîtriser les trois langues officielles du pays !

12. Oui

13.+ 14. Pour l'instant, nous ne voyons pas un avantage dans la création d'un « enseignant unique » pour l'enseignement fondamental, secondaire général et secondaire classique. En revanche, nous pensons que ces différents intervenants doivent tous disposer d'une formation de haut niveau, aussi bien disciplinaire que pédagogique.

15. Question très spécifique, sans réponse pour l'instant de notre part.

Luxembourg, le 1er août 2018